



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



**Délégation interministérielle  
à l'accueil et à l'intégration  
des réfugiés**

## **Offre de stage « Mobilisation des collectivités locales pour l'intégration des réfugiés »**

**03 octobre 2019**

### **Localisation :**

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DiAir)  
Ministère de l'Intérieur  
Site Garance  
18 rue des Pyrénées Paris 20ème.  
[www.accueil-integration-refugies.fr](http://www.accueil-integration-refugies.fr)

### **Contexte et environnement professionnel :**

Le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés apporte son concours à la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des personnes reconnues réfugiés, ou ayant obtenu la protection subsidiaire dans les conditions et suivant les procédures définies par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Il évalue sa mise en œuvre.

Il coordonne, en lien avec la direction générale des étrangers en France, les actions des différents ministères concourant à une intégration durable des publics protégés, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, de la maîtrise de la langue française, de la prise en charge sanitaire et sociale, de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi et au logement.

Il est chargé de coordonner l'accueil en France des bénéficiaires de protection arrivés dans le cadre du programme européen de réinstallation en mobilisant l'ensemble des services de l'Etat concernés dans les territoires et en associant les collectivités territoriales, le secteur associatif et les représentants de la société civile. Il coordonne les modalités d'accompagnement culturel et social des personnes réinstallées au cours de la première année de leur installation.

Il peut également être chargé d'organiser l'accueil de personnes admises au séjour en France dans le cadre d'opérations spécifiques décidées par le gouvernement. Il rend compte de ses travaux au Premier ministre et au ministre chargé de l'asile et de l'accueil des étrangers.

### **Enjeux de mobilisation des collectivités locales :**

La mobilisation des territoires est au cœur de l'action de la DiAir. L'engagement des acteurs locaux, associatifs ou élus des collectivités locales est essentiel pour permettre l'intégration des personnes réfugiées dans la société. Pour soutenir cette mobilisation, la délégation a mis en œuvre plusieurs actions devant répondre à des attentes très diverses :

- ✓ Solid'R, réseau des maires engagés en faveur de l'intégration des réfugiés, réunit à ce jour plus de 200 élus : ce réseau est un outil efficace pour l'identification de leurs enjeux du quotidien et leur apporter des réponses concrètes.
- ✓ Contractualisation avec les métropoles : en 2019, la délégation a signé 10 contrats territoriaux d'accueil et d'intégration avec les métropoles. Sur la base d'un diagnostic partagé, des actions nouvelles, financées à hauteur de 300 000 € par la Diair, seront portées dans chaque métropole.

### **Missions du stagiaire :**

Le stage est effectué auprès du conseiller « Initiatives et stratégies territoriales ».

La mission confiée portera sur un appui au conseiller dans la mise en œuvre des actions qu'il conduit, et notamment la conception et le déploiement d'outils de mobilisation des collectivités locales, l'organisation d'événements, de déplacements ou de journées d'échanges, le suivi et l'animation des réseaux de la délégation.

En lien avec le conseiller, il/elle sera notamment amené à :

- ✓ Effectuer le suivi de la mise en œuvre des contrats territoriaux signés en 2019
- ✓ Participer à l'élaboration des contrats qui seront signés en 2020
- ✓ Développer des outils de suivi de l'action portée par les collectivités mobilisées
- ✓ Etre force de proposition sur les méthodes d'animation territoriale du réseau des maires engagés
- ✓ Rédiger les lettres d'information du réseau Solid'R et toute autre support de communication sur les thématiques liées à la mobilisation des collectivités locales.

Le stagiaire participera à l'ensemble des réunions et des ateliers organisés par la Diair. Le stage lui permettra de découvrir les enjeux des politiques publiques de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées.

### **Profil recherché :**

Il est demandé une forme de sensibilité ou motivation particulière vis-à-vis des sujets dont la délégation a la charge, et/ou une culture particulière en matière de gouvernance de l'Etat et de fonctionnement des institutions.

L'accent étant mis sur la mobilisation des collectivités locales, il est demandé aux candidats une bonne connaissance de leur fonctionnement et de leurs compétences.

Le stagiaire peut être amené à se déplacer en région parisienne ou province à l'occasion d'événements spécifiques organisés par la délégation (frais pris en charge), ou à participer à des événements institutionnels nécessitant une bonne présentation vestimentaire (non pris en charge)

Type de formation et compétences souhaitées :

- ✓ Master 2 Gestion des territoires, IEP 4e ou 5e année, etc.
- ✓ Bonne connaissance des politiques de l'intégration, de la gouvernance de l'Etat et du fonctionnement des collectivités locales
- ✓ Connaissance des outils de communication / Infographies
- ✓ Compétence rédactionnelle
- ✓ Force de proposition, créativité, dynamisme et aisance à l'oral
- ✓ Capacités d'analyse et de synthèse
- ✓ Aptitude au travail collaboratif

**Modalités de candidature :**

- ✓ Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV, ainsi que le cas échéant : Book, présentation de travaux personnels, recommandation, ou tout autre élément qui pourra éclairer la délégation sur la motivation et les compétences des candidat.e.s
- ✓ Convention de stage obligatoire
- ✓ Durée 3 à 6 mois à temps plein, premier semestre 2020
- ✓ Stage indemnisé (indemnité légale +/- 550 € mensuels)

**Contacts :**

Angèle Archimbaud, secrétaire générale.

Tél. +33 (0)1 72 71 68 39

Mél : angele.archimbaud@interieur.gouv.fr

Christophe Buffet, conseiller «Initiatives et Stratégies territoriales ».

Tél. +33 (0)1 77 72 63 88

Mél : christophe.buffet@interieur.gouv.fr